



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

universités

Question écrite n° 68682

Texte de la question

Alors que les présidents d'université viennent de recevoir les propositions de dotations en emplois et en crédits pour l'ensemble des établissements publics d'enseignement supérieur, il est regrettable de constater que ces propositions se caractérisent par leur insuffisance au regard des besoins réels dans ces établissements. Certes, l'Etat a revu à la hausse son évaluation des moyens nécessaires à l'université en portant à 17 000, au lieu de 11 000 auparavant, le nombre d'emplois enseignants manquants, mais pour autant, reconnaître ses carences ne suffit pas pour y remédier. M. Pierre Hellier attire ainsi l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le cas de l'université du Maine qui se voit gratifiée de 3 emplois d'enseignants alors même que le déficit officiel est de 85 postes selon le ministère, voire de 178 sur la base d'estimations syndicales. Ce constat vaut également, tant en matière d'emplois administratifs que de crédits de fonctionnement. Il lui demande donc de lui faire savoir si le Gouvernement entend réellement s'engager dans une perspective volontaire de développement de l'enseignement supérieur. Dans ce contexte, il faudrait, notamment pour l'université du Maine, tenir compte des secousses qui ont ébranlé l'emploi industriel dans cette région ces derniers mois, et qui justifient pleinement des investissements en faveur de la formation, de la recherche et du développement technologique pour ne pas compromettre le développement économique et l'emploi qualifié. Cela appelle alors une dotation en postes et en crédits sensiblement supérieure aux propositions actuelles.

Texte de la réponse

L'université du Maine a bénéficié d'un effort important avec la création entre 1998 et 2001 de 36 postes d'enseignants, de 17 postes de personnels ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé (IATOSS) et de 6 postes de personnel de bibliothèque. Cet effort se poursuit en 2002 avec l'attribution supplémentaire de 3 emplois enseignants, 4 emplois IATOSS et 1 emploi de personnel de bibliothèque. Cette université a également connu une augmentation de sa dotation globale de fonctionnement de 39,4 % entre 1995 et 2001, qui est supérieure à la moyenne. Elle fait aussi l'objet d'un contrat quadriennal de développement (2000-2003) prévoyant le versement de plus de 71 millions de francs afin de soutenir sa politique pédagogique et de recherche.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Hellier](#)

Circonscription : Sarthe (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68682

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 novembre 2001, page 6410

Réponse publiée le : 28 janvier 2002, page 456